

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 19

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Conférence régionale à Bouloz (*suite et fin*).

3^o Calcul écrit. Ici encore, M. l'Instituteur s'est donné beaucoup de peine dans la préparation du devoir. M. Pythoud trouve même qu'il y a eu surabondance d'explications et qu'un exemple à la table noire aurait suffi.

Dans la correction qui a suivi, M. Hauswirth estime que les élèves ne raisonnaient pas assez ; il aurait aimé voir faire cette correction à la table noire.

Puisqu'il s'agissait de mesures agraires, la distinction de l'unité était à signaler, dit M. Rosset ; les multiples et les sous-multiples ne seraient venus qu'ensuite.

De son côté, M^{lle} Bossel aurait désiré que les élèves disent ce qu'exprimaient les dixièmes et les centièmes d'are. M. l'Inspecteur appuie la remarque et la confirme, attendu que c'est du calcul concret. Il trouve la préparation bonne et suffisante et recommande une grande surveillance dans la correction, car malgré la vigilance, les élèves arrivent encore à tromper quelquefois. Ne tolérons pas non plus que le correcteur trace de trop gros traits à tel point que le chiffre devienne illisible ; enfin, après tout travail, une sanction doit intervenir. M. l'Instituteur dit qu'il tient compte de chaque résultat et qu'il récompense les élèves de leurs travaux.

4^o Devoir écrit aux filles pendant le dessin. C'était la traduction au futur du sujet de la lecture. Ce genre de travail est recommandé, mais il faut veiller à la tournure de la phrase ; quelquefois elle devient lourde et peu gracieuse ; un critique aurait aimé qu'une élève ait fait son travail à la table noire ; la correction aurait été facilitée ; la chose était matériellement impossible, attendu que les deux tableaux noirs étaient employés pour la leçon de dessin. M. l'Inspecteur appuie ici sur la nécessité de faire travailler d'avantage nos élèves dans les cahiers et de laisser de côté l'ardoise le plus possible.

Cours moyen. — 1^o Préparation d'un devoir écrit.

Il s'agissait ici d'un exercice de mémoire. Le maître avait transcrit à la table noire un certain nombre de questions auxquelles les élèves devaient répondre. On a trouvé cette préparation bonne ; les élèves ont retenu les explications qui leur avaient été données dans une leçon intuitive précédente.

La question : « Combien d'espèces de plantes si l'on regarde la durée ? » a été relevée ; elle aurait pu être ténorisée ainsi : « Les plantes ont-elles toutes la même durée ? »

M. l'Inspecteur se déclare aussi satisfait de la préparation, à condition que la leçon intuitive ait eu lieu ; portons à l'école tout ce qui est pour faciliter la compréhension des leçons à nos élèves. Ici encore, l'emploi du cahier était à prévoir ; n'omettons pas non plus la correction de tout devoir.

Cours inférieur. — 1^o Ecriture du chiffre 5

En général, les élèves ont bien exécuté ce travail. M. Rosset trouve cependant que les élèves ont été trop longtemps livrés à eux-mêmes.

M^{lle} Bossel aurait désiré voir un moniteur diriger cet exercice à la

table noire ; il est bon d'exécuter soi-même le chiffre ou la lettre, puis de faire passer plusieurs fois la main des élèves sur cette lettre ; on efface, puis on fait reproduire le signe étudié.

M. l'Inspecteur trouve que le chiffre n'était pas mal fait ; il recommande de varier ces genres d'exercices et de ne pas les faire trop longs.

2^o Devoir écrit.

Ce devoir était bien trouvé ; il comprenait l'énumération d'un grand nombre d'objets et, malgré cela, quelques élèves l'ont écourté et ont perdu du temps. M^{lle} Derwey aurait désiré que les élèves aient indiqué d'autres objets pour compléter le devoir : les objets de l'école, de la chambre et de la cuisine sont nombreux, peut-être trop pour une seule leçon.

M^{lle} Bossel dit que l'on aurait pu varier l'exercice en faisant l'application de quelques règles de grammaire. « C'est peut être trop demander des élèves qui viennent de commencer leur deuxième année », répond un confrère.

Interrogé, M. Pythoud dit : « J'y vois, mais je ne comprends pas ». M. l'Inspecteur dit que, en effet, la nature du devoir n'était pas assez définie et qu'il aurait fallu poursuivre la nomenclature des objets qui peuvent se trouver dans les trois endroits indiqués. On aurait pu faire un petit exercice de grammaire : ajouter un adjectif ou deux ; former le pluriel ; employer une autre forme ; un petit exercice de permutation profite toujours ; il ne faut pas non plus avoir peur d'employer des verbes et d'exiger des propositions simples, variées, mais complètes. Dans le présent exercice, les élèves étaient peut-être trop moulés dans la forme : « Je vois une tasse à la cuisine ; je vois un tableau noir à l'école »

3^o Lecture aux nouveaux élèves, par un moniteur.

On a reconnu ici que le moniteur faisait lire les deux lettres de la syllabe : ce n'est pas la méthode qui veut qu'une syllabe se lise d'une seule émission ; le moniteur avait cependant de la vivacité et de l'entrain, mais ses petits élèves parlaient trop bas. M. l'Instituteur voulait employer un moniteur plus exercé et mieux expérimenté, mais il en a été empêché.

M. l'Inspecteur insiste encore sur la nécessité qu'il y a de former plusieurs bons moniteurs afin de n'être pas pris au dépourvu.

4^o Lecture du mot *tête* par le maître.

Leçon bonne et méthodique ; le maître commence par un petit entretien avec ses élèves pour arriver à leur apprendre le mot tête ; il montre et fait remarquer la nouvelle lettre, ce que, bien sûr, les élèves auraient pu chercher et trouver d'eux mêmes, dit M^{lle} Bossel. En effet, ce que ceux-ci trouvent est mieux retenu.

Toute première leçon de lecture aux tableaux, nous dit M. l'Inspecteur, doit commencer par une leçon de chose ; une petite histoire peut être ajoutée parfois si le sujet le comporte. Le mot type doit toujours être prononcé d'une seule émission de voix ; on dira *tête*, et non *tê-te* ; on partage ensuite en syllabes, puis on arrive enfin à décomposer la syllabe ; la recombinaison ne vient que dans la seconde partie, ou partie synthétique des tableaux. Souvent aussi l'épellation n'est pas faite convenablement, même par des maîtres. On peut et l'on doit aussi faire quelques petits exercices d'orthographe, par exemple : quelles lettres faut-il pour faire *pi*, pour *lu* ? N'est-ce pas là le premier degré de l'étude de l'orthographe ? M. l'Inspecteur conclut en disant qu'il faut chercher à intéresser le plus

possible les élèves et les rendre actifs. Il est très avantageux de les envoyer à la table noire pour leur faire écrire les lettres, les syllabes et les mots lus. Disons en passant que les tableaux noirs de l'école de Bouloz laissent un peu à désirer ; celui du cours inférieur n'est pas à la portée des élèves. Un système mobile permettant de le monter ou de le descendre à volonté pourrait facilement se placer.

Lecture à la 2^{me} section par un moniteur. Cette section ne comprend que trois élèves. M^{lle} Derwey dit qu'elle aurait aimé voir le moniteur poser quelques petites questions et lire lui-même morceau objet de la leçon.

A son tour, M^{lle} Bossel dit que deux minutes de la part du maître n'auraient certainement pas été perdues. Une leçon de chose s'imposait avant d'entreprendre cette lecture.

Ici finit la série des leçons indiquées à l'ordre du jour et avec elles finit aussi la difficile, mais utile critique.

M. l'Inspecteur clôt la séance par quelques communications relatives à la prochaine conférence qui aura lieu à Pont. La séance est levée.

Après quoi M. l'instituteur Gauderon a l'amabilité d'offrir aux membres de la conférence un rafraîchissement qui est le bienvenu pour tous ; ici encore un merci sincère à notre sympathique collègue. M^{lle} Derwey nous a offert, à son tour, un régal d'un autre genre : un petit échantillon de cacao pour augmenter les articles de nos musées scolaires ; au nom de tous, merci pour cette attention.

F. G., *inst.*

Chronique scolaire

Fribourg. — *Nominations.* — Le Conseil d'Etat a nommé : M. Berset, Pierre, à Chénens, instituteur à l'école mixte de Ménières. — M. Gendre, Antonin, à Morens, instituteur à l'école des garçons de La Joux. — M. Gnædinger, Alfred, de Ramsen, instituteur à l'école mixte de Saint-Sylvestre. — M. Huguenot, Victor, à Autigny, instituteur à l'école mixte de Posat. — M. Hoby, Jules, de Mels, instituteur à l'école mixte de Cordast. — M. Sauter, Léon, à Besencens, instituteur à l'école mixte de Magnedens. — M^{lle} Bosson, Marie, à Vuippens, institutrice à l'école mixte de Prayoud. — M^{lle} Ducrest, Victoire, de Promasens, institutrice à l'école des filles d'Orsonnens. — M^{lle} Gaudard, Léonie, à Semsales, institutrice à l'école des filles de Massonnens. — M. Annen, Henri, à Villeneuve (Vaud), instituteur à l'école supérieure mixte de Courgevau. — M. Buchel, Georges, instituteur à l'école inférieure mixte de Brunisried. — M^{lle} Soussens, Joséphine, à Fribourg, institutrice à l'école des filles de Grolley. — M. Renevey, Eugène, à Fétigny, instituteur à l'école mixte de Chénens.